

## LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE ENCOURAGE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS ET LA RÉNOVATION D'IMMEUBLES À LOGEMENT SUR SON TERRITOIRE, AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS ET EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*Rivière-Rouge, le 24 février 2021* – Dans le but de contrer la pénurie de logements qui sévit actuellement sur son territoire, la Ville de Rivière-Rouge lance une invitation aux promoteurs et aux entrepreneurs, qui auraient des projets, à s'informer auprès de la Ville afin de connaître les zones de construction permises et bien saisir les multiples avantages que prévoit le programme d'aide sous forme de crédit de taxes, actuellement disponible.

Rappelons qu'en juillet 2020, la Ville de Rivière-Rouge a mis en place le règlement numéro 2020-381 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes dans le but de promouvoir la construction de logements locatifs, la rénovation ou l'agrandissement d'immeubles à logement existants sur son territoire, en soutien au développement économique.

**Ce programme accorde un crédit de taxes**, selon les critères d'admissibilité, ayant pour objectif de compenser l'augmentation de taxe foncière générale résultant de la réévaluation des immeubles suite aux **travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation effectués**.

*« Plusieurs raisons nous motivent à stimuler la construction de logements locatifs. Actuellement, nous avons des employeurs sur notre territoire qui ont de la difficulté de recrutement de personnel, en grande partie dû au manque de logements. De plus, cela permettra assurément l'accueil de nouveaux citoyens dans notre Ville et par le fait même, aidera notre développement économique, tant au niveau de l'ensemble des citoyens, qu'à nos commerces et entreprises sur le territoire. Sans compter que l'ajout de nouveaux immeubles ou la rénovation d'immeubles existants permettraient de revitaliser certains quartiers de notre Ville ».*

*« Nous avons instauré un incitatif l'an dernier et nous espérons que le programme mis en place permettra à plusieurs projets de voir le jour rapidement, pour freiner la pénurie que l'on connaît actuellement. Il y a déjà des projets en cours de réalisation et d'autres qui sont sur le point de se concrétiser »,* souligne le maire, M. Denis Charette.

– 30 –

**Source :** Patrick Cyr, directeur  
Service des loisirs, de la culture, du développement économique et récréotouristique  
819 275-2929 poste 230  
patrick.cyr@riviere-rouge.ca